



Compte-rendu du CTL du 05/12/2016

Membres présents pour les organisations syndicales:

Solidaires : 3 titulaires 1 expert pour 3 sièges

FO : 3 titulaires 1 suppléant 1 expert pour 3 sièges

La CGT : 1 titulaire et 1 suppléant pour 1 siège.

➤ **Déclaration liminaire:** La CGT a lu la déclaration liminaire, jointe en annexe, puis Solidaires a lu la sienne.

M. le directeur admet que le fort pourcentage de grévistes (plus de 37 % dans le département) démontraient effectivement un malaise important des agents.

S'agissant des suppressions d'emplois, le DDFIP fait un constat de situation et indique que les restructurations découlent de celles-ci afin de préserver les conditions de travail des agents.

Ordre du jour :

➤ **Approbation du PV du 10/10/16 :** vote pour unanime

➤ **Création du SFACT (service facturier) :**

Un service est une nouvelle organisation des services des collectivités locales et de leur comptable pour traiter les factures des fournisseurs. Il permettrait de mutualiser les contrôles respectifs de l'ordonnateur et du comptable, pour éviter leur redondance et réduire les délais de paiement.

Cinq collectivités sont concernées : Ville de Lons le Saunier, ECLA (communauté d'agglomération de Lons), CCAS (centre communal d'action social), syndicat mixte pour la gestion de la cuisine centrale, Pole d'Equilibre territorial et rural du pays lédonien : environ 10 000 factures.

Le service sera composé de 2 agents de Lons municipal et de 2 agents mis à disposition par la collectivité. Il sera placé sous la responsabilité du trésorier de Lons municipal.

Les agents concernés sont déjà identifiés. La sélection s'est faite sur la base du volontariat.

Dans un premier temps, chaque agent conserverait les missions qui lui sont propres. Le but étant d'atteindre une polyvalence.

Les 2 agents mis à disposition garderont leurs règles de gestion propres (traitement, congés, mutation...)

La mise en place sera effective en avril 2017.

Nous avons demandé un bilan après quelques mois de fonctionnement.

Le DDFIP a accepté cette demande et précisé qu'une nouvelle discussion aura lieu au moment de l'installation du service puis une autre après 6 mois d'expérimentation.

Ce point de l'ordre du jour étant purement informatif, il n'a pas été soumis au vote.

➤ **TBVS (tableau de bord de veille sociale :**

Le TBVS est un recueil de données concernant les conditions de vie au travail.

Les données recueillies concernent l'année 2015.

Le nombre d'écartements des horaires variables augmente d'année en année (404 soit 1312 h en 2015).

Il est de même pour les congés non pris et mis en compte épargne temps (1580,5 jours)

Nouveauté cette année, nous avons pu constater que 86 jours de congé étaient définitivement perdus.

Le nombre de signalements de violences physiques ou verbales d'origine externe augmente (5 en 2013, 10 en 2014 et 12 en 2015).

Toutes ces données reflètent à notre sens les problématiques liées aux suppressions continues d'emploi entraînant une pénurie d'agents et des conditions de travail en nette dégradation.

Le taux de recours à l'entretien professionnel au niveau local étant nul, la DDFIP analyse cette donnée comme étant un signe de bonne santé des services.

Nous pensons au contraire que la faible taux de recours reflète le désengagement des agents.

➤ **Mise à jour du TAGERFIP (tableau de gestions des emplois de référence des finances publiques)**

Le poste de gardien concierge de Lons Turgot est transformé en agent technique.

C'est une régularisation d'un état de fait existant depuis janvier 2013.

Vote pour unanime des 3 OS.

➤ **Ponts naturels 2017 :**

La direction propose de retenir les 26 mai et 14 août.

Vote pour unanime des 3 OS.

➤ **Questions diverses :**

Nous avons posé les questions suivantes:

➤ Dans notre déclaration liminaire, nous avons soulevé un problème concernant la comptabilisation du nombre de grévistes.

En effet, nous avons constaté que les agents en absence régulière le jour de la grève (congé, maladie...) étaient comptabilisés comme « agents devant être présents », ce qui a pour conséquence de minimiser le taux de grévistes.

Ainsi, pour le 15 novembre, le taux de grévistes réel était donc bien supérieur aux 37 % annoncés par la DDFIP.

Le DDFIP nous a indiqué qu'un nouveau comptage allait être effectué et les règles rappelées.

➤ Sécurité informatique de l'application Canopée : l'accès à cette application se fait par l'intermédiaire d'un mot de passe d'une simplicité contraire à toutes les consignes de sécurité données par la DG.

Nous n'avons pas eu de réponse.

➤ Frais de déplacements :

➤ Nous avons interrogé la direction sur la politique de non remboursement des nuitées lors de stages à Besançon.

La DDFIP nous a indiqué que le non remboursement n'est pas systématique. Il est étudié au cas par cas. En l'occurrence, un agent partant de St Claude verra sa nuitée remboursée à la différence d'un agent de Lons, Dole ou Poligny.

➤ Concernant les repas pris à Besançon et remboursés à hauteur de 7,63 € du fait de l'existence d'une cantine.

Nous avons appris que la cantine était fermée. Le seul moyen de restauration disponible (restaurant universitaire) nécessite une carte que les agents du Jura ne possèdent pas.

Le DDFIP indique qu'après vérification, les règles de remboursement pourraient être modifiées.

La séance est levée à 11 heures 35.

Les représentantes de la CGT Finances Publiques
Valérie FIACRE et Myriam FOURNY